

MAIRIE DU HAILLAN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 septembre 2012

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Bernard LABISTE, Maire.

Signature du cahier de présences.

Présents :

Monsieur LABISTE, Maire

Mme KISS-MANZANERO, M. RIBOT, Mlle BERNEDE, M. LAFAURIE, Mme SAVIGNAC, M. LACOSTE, Mme O'PRESCO, M. CONTE, Adjointes au Maire.

Mme MENVIELLE, M. SARLANDIE, Mme DUPOUY, M. BOUYSSOU, Mme MARCEL, Mme VASQUEZ, M. ROUZE, Mme GUERE, Mme CHOUVAC, M. FORTUNE, M. CHAIGNE, Mme HERVO, Mme MEHALLEL, M. DULOUT

Excusée :

Madame LALANNE

Monsieur FABRE

Monsieur GHILLAIN

Monsieur FOURCAUD

Monsieur PECOUT

Madame RIBAN

Procuration à Monsieur LACOSTE

Procuration à Monsieur RIBOT

Procuration à Madame KISS-MANZANERO

Procuration à Madame HERVO

Procuration à Monsieur CHAIGNE

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal accepte la désignation de :

Evelyne MENVIELLE, comme secrétaire de séance titulaire.

Madeleine O'PRESCO, comme secrétaire suppléante.



ORDRE DU JOUR

1. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS CONCERNANT LA VIE MUNICIPALE :

Rapporteur : Monsieur Le Maire

En ce qui concerne le compte-rendu de la séance du conseil du 29 juin dernier, recueille-t-il votre assentiment ?

VOTE : UNANIMITE (en tenant compte des observations de Monsieur Chaigne)

Décisions municipales :

● En application de l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n°4/08 du Conseil Municipal du 28 mars 2008, je vous informe que j'ai été amené à signer les décisions municipales suivantes :

- Recevoir l'auteur espagnol Alicia GIMEZ-BARTLETT dans le cadre du festival Lettres du Monde 2012 « Hommage à la Catalogne » le 5 octobre 2012 pour un cachet de 1 000 €.
- La signature d'une convention avec l'association ARIANE PRODUCTIONS concernant le spectacle du groupe « Duende » le 28 septembre dans le cadre de l'ouverture de la saison culturelle du Haillan pour une somme forfaitaire de 1 960 euros.
- De signer un contrat de maintenance avec TEAMNET qui prendra effet le 1 janvier 2013 pour un montant de 3 978,11 € T.T.C.

Monsieur le Maire : *Avant de commencer l'ordre du jour, je vais vous présenter le rapport d'activités 2011 de la CUB. Pour le Haillan, cela n'a pas été une année « très investissante » puisque la réalisation de la rue Condorcet a été le seul chantier significatif, chantier qui a été long, mais nécessaire pour la sécurité.*

En ce qui concerne le compte administratif de la CUB, les dépenses se sont élevées pour l'année 2011 à 1 154 850 433 €. Elles restent inférieures aux recettes de l'année qui s'élèvent à 1 548 789 700 €.

- 969,5 millions d'euros de recettes de fonctionnement dont 73,7 millions d'euros de produit de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

- 371 millions d'euros de dépenses d'investissement dont 67,8 millions d'euros pour la politique de la ville, les réserves foncières, l'aménagement urbain et l'habitat, 123,9 millions d'euros dans le domaine de la voirie, 61,2 millions d'euros de dépenses de transports et 6,2 millions d'euros pour le développement économique.

- 606,8 millions d'euros de dépenses de fonctionnement dont 114,4 millions d'euros de dépenses de personnel (soit 159,10 €/par habitant).

Pour la totalité des activités de la CUB, je vous fais confiance pour lire avec attention le document que vous avez sur vos bureaux.

2. N°85/12 – SUBVENTION AU COMITE DE SOUTIEN ET DE SAUVEGARDE DES EMPLOIS INDUSTRIELS DU SITE FAI DE BLANQUEFORT

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

3. N°86/12 – CONVENTION DE COORDINATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire : Lecture de la délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS BIBLIOTHÈQUE MULTIMEDIA ET LUDOTHEQUE

Andréa Kiss-Manzanero : *Je vais commencer par vous présenter le rapport d'activités de la Bibliothèque. Juste un petit rappel, la Bibliothèque Multimédia est entièrement gratuite pour l'ensemble des Haillanais et même pour les non Haillanais dès lors qu'ils sont mineurs.*

A l'heure actuelle, il y a 8 personnes qui travaillent à temps plein sur la bibliothèque en incluant la cyberbase. Elle ouvre à raison de 22 heures hebdomadaires d'ouverture au public et sur les autres créneaux, ils reçoivent les écoliers, les maternelles, les crèches, en fait l'ensemble des structures municipales. Il y a un travail qui se développe aussi avec la maison de retraite. Donc la bibliothèque fonctionne, même si elle n'est pas ouverte au public.

Elle intègre une cyberbase. Nous avons vu partir notre animatrice cyberbase au printemps dernier, appelée à de nouvelles fonctions dans une autre région. Nous avons recruté une nouvelle animatrice qui a pris ses fonctions au 1er septembre. Depuis 2011, la cyberbase a été entièrement rééquipée d'ordinateurs neufs en y incluant notamment un mackintosh.

Concernant les collections, en fin 2011, on avait à peu près 25 000 supports dans la bibliothèque. Dans ces supports, l'écrasante majorité est constituée de livres et de revues, mais aussi un certain nombre de DVDs. On s'est engagé à faire un désherbage tous les 2 ans. Entre l'achat des nouveaux ouvrages et le désherbage, on a une stabilité au niveau des collections.

Au niveau de la fréquentation, on constate selon les années qu'elle est à peu près constante. Bien sûr, le creux du mois d'août correspond à la période de fermeture estivale de la bibliothèque. On retrouve à peu près les mêmes pics, elle est plus fréquentée en période hivernale qu'en été.

Au niveau des inscriptions, 87 % sont les individuels haillanais, 10 % sont les extérieurs haillanais (chiffre qui a tendance à diminuer car les bibliothèques des communes avoisinantes ont introduit elles aussi la gratuité), les 3 % correspondent aux collectivités (plus des 3/4 aux collectivités haillanaises). En moyenne, les jours d'ouverture, il y a à peu près 260 personnes qui fréquentent la bibliothèque, avec des pics de plus de 300 personnes.

Au niveau des publics, la catégorie d'âge la plus représentée est les 25-59 ans qui à 40 % fréquentent la bibliothèque. Ils sont suivis de très près à 29 % des 15-25 ans. Les retraités fréquentent en proportion un petit peu moins. 58,4 % des gens qui fréquentent la bibliothèque sont des femmes. Sur le logiciel qui gère les inscriptions à la bibliothèque, on a la possibilité

de faire un tri par quartier. Les gens qui fréquentent le plus la bibliothèque sont les gens qui habitent à proximité, le quartier du Centre, suivi de Meycat, Forum et du parc Sainte Christine. Edmond Rostand représente 8 % et ce chiffre est stable. Les gens d'Edmond Rostand qui viennent malgré l'éloignement sont souvent les jeunes. Comme ils commencent à fréquenter la bibliothèque au moment où ils sont scolarisés, ils continuent quand ils sont au collège. Cela devient même un lieu de rendez-vous.

On a eu 495 nouveaux inscrits en 2011, et un peu plus de 66 000 prêts. Il y a des animations récurrentes qui existent depuis toujours à la bibliothèque : les rencontres d'auteurs, les lectures, les contes pour enfants, les conférences, les expositions et les animations ludiques. Il y a aussi régulièrement des concours. Un est historique, c'est le défi lecture organisé par la bibliothèque, en partenariat avec le CDI du collège. Il permet de faire une passerelle entre nos élèves de CM2 et les classes de 6^{ème} du collège.

Deux grandes nouveautés cette année, avec la mise en ligne du nouveau site internet de la ville, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel qui va permettre aux Haillanais de se connecter directement au catalogue de la bibliothèque. L'autre nouveauté est une magnifique boîte à livres installée à l'extérieur de la bibliothèque qui permettra à ceux qui ne peuvent pas venir au moment des heures d'ouverture de pouvoir restituer leurs livres et leurs DVDs.

Pour la ludothèque, on a aujourd'hui 3 personnes à temps plein. Les horaires sont différents selon que l'on soit en période de vacances scolaires ou pas. Hors période de vacances scolaires, il y a 13 heures d'ouverture au public, le mardi soir, le vendredi soir, tout le mercredi et le samedi matin. On s'est rendu compte assez vite qu'il y avait besoin d'horaires élargis lors des vacances scolaires. Sur les autres créneaux, les ludothécaires reçoivent des assistantes maternelles, l'IEM d'Eysines, les écoles situées à proximité, notamment l'école maternelle de la Luzerne.

En ce qui concerne la fréquentation sur les trois dernières années, (sachant que l'année 2012 n'est pas terminée), les grandes tendances sont à peu près les mêmes que la bibliothèque. A une différence près, les pics correspondent aux vacances scolaires. Le creux du mois d'août correspond à la semaine de fermeture de la structure.

L'évolution des adhérents et des usagers : souvent c'est la famille qui adhère. Donc un adhérent peut correspondre à plusieurs personnes. Là, les chiffres sont relativement éloquentes puisque sur la période 2009 – 2011, les publics en nombre ont augmenté de plus de 3. Sur la période 2009 – 2012, on a déjà multiplié par 4. Ici, la proportion des Haillanais est un petit peu moindre, tout simplement parce que les ludothèques ne sont pas des structures très répandues. Les fréquentations viennent souvent des communes limitrophes, voire même d'assez loin.

Au niveau de l'activité, ce sont des prêts. La première année de démarrage de la ludothèque, il était uniquement possible de jouer sur place, on s'était donné une année pour voir comment cela fonctionnait. A partir de 2009, on a commencé à prêter des jeux. Cette activité s'est considérablement accélérée, puisqu'en 2 ans, le prêt a été multiplié par 6.

Il y a aussi de nombreuses animations organisées par la ludothèque. Il y a une activité que je n'ai pas mentionnée, c'est le prêt des jeux surdimensionnés, soit à des associations, soit à d'autres structures municipales (crèches, ALSH, kermesses d'écoles,...). Il y a régulièrement des apéros ludiques (soirées jeux), des soirées thématiques (soirée casino, soirée jeux de cartes), la fameuse ouverture élargie que les ludothécaires appellent « Vive les vacances », et enfin la grande animation annuelle qui existe depuis 4 ans, qui est la Fête du Jeu. Vu le succès (environ 800 personnes en 2012), depuis 2 ans, elle investit la salle de sports Georges Ricart.

4. N°87/12 – TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE CREATION ET D'EXPLOITATION D'UNE GRANDE SALLE DE SPECTACLE DE 10 000 PLACES ENVIRON LOCALISEE A FLOIRAC – APPROBATION - AUTORISATION

Rapporteur : Andréa Kiss-Manzanero

Andréa Kiss-Manzanero : Lecture de la délibération.

Monsieur Chaigne : *Nous nous abstiendrons sur cette délibération car nous doutons de la pertinence de l'emplacement de cette salle :*

- *la zone concernée n'est pas desservie par le tramway*
- *les parkings ne sont pas prévus dans l'opération*
- *les terrains impactés sont en zone rouge, donc inondables*

Ce sont peut être toutes ces raisons qui ont empêché la commercialisation des 40 % des surfaces commerciales nécessaires au lancement de la construction. De plus, en cette période où il n'est question que de prélèvements supplémentaires d'impôts, nous ne voulons pas alourdir les dépenses locales.

Monsieur le Maire : *Le site de Floirac a été volontairement choisi pour avoir une grande salle aux portes de Bordeaux. En ce qui concerne la zone inondable, cela n'a pas été un obstacle lorsque l'enquête publique a été réalisée et en ce qui concerne le retrait de l'aménageur, cela n'a rien à voir avec votre argument, mais plutôt avec la crise actuelle.*

VOTE :

Majorité Municipale : 22 VOIX POUR

Le Haillan en Mouvement : 4 ABSTENTIONS

Le Haillan pour Tous : 1 VOIX POUR

Mme MEHALLEL : 1 VOIX POUR

5. N°88/12 – SUBVENTION AU LYCEE SUD MEDOC – COMITE D'EDUCATION À LA SANTE ET À LA CITOYENNETÉ - DECISION

Rapporteur : Andréa Kiss-Manzanero

Andréa Kiss-Manzanero : Lecture de la délibération.

Monsieur Chaigne : *Il semblerait qu'il y ait une désaffectation du lycée Sud Médoc au profit du lycée Camille Jullian.*

Monsieur le Maire : *Ce n'est pas une désaffectation, c'est une décision de l'Inspection de l'Académie pour affecter les enfants du Haillan au lycée Camille Jullian avec une possibilité de dérogation pour les enfants qui se situent au nord du Haillan. Il se peut même que, dans trois ou quatre ans, on revienne à la solution de départ puisqu'il est prévu d'agrandir le lycée Sud Médoc. Le Conseil Régional va lancer l'opération en 2013.*

Monsieur Chaigne : *Ce transfert vers le lycée Camille Jullian pose des problèmes au niveau du transport en commun. Aux heures de pointe, il y a des personnes qui restent sur le trottoir car il n'y a pas suffisamment de bus, la fréquence n'est pas suffisamment importante. Est-ce que vous êtes au courant de ces problèmes ? Est-ce que des solutions sont envisagées ?*

Jean-Claude Conte : Effectivement cette question a été abordée, pas plus tard que ce matin à une commission avec Monsieur DUPRAT, Vice-président chargé des transports. La solution envisagée est de faire démarrer des bus complémentaires depuis Le Haillan pour éviter justement qu'aux heures de pointe, il y ait des gens qui restent sur le trottoir.

VOTE : UNANIMITE

6. PRESENTATION DU BILAN ANNUEL REGAZ

Philippe Ribot : La loi a séparé l'acheminement de la commercialisation du gaz et ainsi ouvert le marché à la concurrence.

Regaz Bordeaux assure pour le compte des ses fournisseurs l'acheminement et la livraison du gaz naturel depuis les points d'interface entre le réseau de transport et le réseau de distribution (gaz de Bordeaux).

45 collectivités locales girondines détiennent 1% du capital, Bordeaux détenant 50%. Le rapport annuel 2010/1011 que vous pourrez consulter auprès du cabinet du Maire appelle plusieurs remarques :

- des investissements conséquents 11.6 millions d'euros
 - o 12 % consacrés au développement et densification sur la période, notamment sur le Haillan (Allée des Bergers, rue des Bosquets de Venteille, rue de la Morandière, rue Maurice Ravel). Age moyen du réseau Haillanais : 31.3 ans. Nouveaux raccordements 27 branchements et 70 compteurs.
- 54 % des fonds d'investissements ont été consacrés à l'élimination des réseaux fonte
- 9.4 % liés aux travaux du tramway pour les principaux travaux
- un résultat financier communal en diminution : baisse sensible de l'acheminement amenant un résultat de 460 000 € à un résultat de 139 000 €

Ce document n'appelle pas de remarques particulières et rappelle très clairement l'engagement des équipes dans leur disponibilité sur le réseau et l'attachement au développement et à la sécurité des installations. Cependant l'énergie est devenue un enjeu majeur du fait des hausses tarifaires successives ces dernières années. Nous ne pouvons que souhaiter un règlement de ce dossier de façon à ne pas pénaliser le consommateur, tout en permettant à une entreprise locale de tirer son épingle du jeu mondial.

7. N°89/12 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2012 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Philippe Ribot

Philippe Ribot : Lecture de la délibération.

VOTE : UNANIMITE

8. N°90/12 – BUDGET ANNEXE REGIE DES TRANSPORTS – EXERCICE 2012 – DECISION MUNICIPALE N°1

Rapporteur : Philippe Ribot

Philippe Ribot : Lecture de la délibération.

VOTE : UNANIMITE

9. N°91/12 – FIXATION DU COEFFICIENT DE LA TAXE COMMUNALE SUR L'ELECTRICITE

Rapporteur : Philippe Ribot

Philippe Ribot : Lecture de la délibération

Monsieur Chaigne : *Juste une petite remarque, je rappellerai que le coefficient de 8 était le maximum possible en 2011.*

Philippe Ribot : *C'était 8 % pour ne pas impacter à la fois le consommateur et les personnes qui touchaient la taxation.*

VOTE : UNANIMITE

10. N°92/12 – ABATTEMENT A LA BASE DE 10 % EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES OU INVALIDES - DECISION

Rapporteur : Philippe Ribot

Philippe Ribot : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

11. N°93/12 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL MUNICIPAL

Rapporteur : Philippe Ribot

Philippe Ribot : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

12. PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES DU PLIE

Marie-Christine Bernède : *Le PLIE intervient sur le territoire de Blanquefort, Bruges, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles.*

Le bassin d'activités de ces sept communes regroupe près de 165 000 habitants et compte plus de 5000 entreprises.

Dans le cadre du PLIE : la Mission Locale, Pôle emplois, l'AGI, les CCAS, les MDSI, les Services Emploi des Villes et les services du Conseil Régional d'Aquitaine conjuguent leurs efforts et mutualisent leurs moyens dans un objectif unique : L'EMPLOI.

À ce jour, plus de 150 entreprises sont partenaires du PLIE, proposant des emplois dans des domaines d'activités très divers : la grande distribution, les sous traitants aéronautiques, le nettoyage industriel, la restauration collective, la formation, le BTP, le marketing téléphonique, les soins aux personnes, ...En un an, 6 214 offres d'emplois ont été proposées sur le territoire du PLIE. Ces offres se répartissent dans les différents secteurs dont je viens

de vous parler.

LE PLIE, au HAILLAN :

- En 2011, nous avons eu 43 prescriptions (comme en 2010) qui ont abouti à 33 intégrations.
- Les référents ont accompagné 98 personnes (90 en 2010) sur toute l'année
 - 36 jeunes et 62 adultes
- Sur 2012, nous avons eu à ce jour 89 participants en accompagnement

LA REPRISE D'EMPLOI

- 126 contrats de travail ont été conclus dont 24 CDI, 47 CDD, 10 contrats aidés, 21 intérim, 1 création d'entreprise, 2 contrats de professionnalisation.
- 17 personnes sont sorties du PLIE pour un emploi durable, 8 pour les jeunes et 9 pour les adultes. Il y a eu aussi 3 créations d'entreprises (crêperie, recouvrement de toiture, vente produits frais sur les marchés)

Ceci traduit la réelle dynamique de parcours des personnes qui sont au Plie, mais aussi de la difficulté à pérenniser les emplois.

AXES D'INTERVENTIONS

- **L'organisation de parcours individualisés vers l'emploi :** c'est la coordination du dispositif PLIE pour le maintien de l'accompagnement renforcé des publics de la commune.
- **La mobilisation des employeurs locaux :** c'est la mobilisation des entreprises locales qui se fait grâce à la mise en œuvre de projets permettant de mieux articuler l'insertion et l'économie.
- **Le développement de l'offre d'insertion :** Des conventions sont passées avec la CUB, la Région, Aquitanis, Domofrance...La ville peut s'appuyer sur ce service pour assurer l'interface avec les entreprises tributaires des marchés de la collectivité.
- **Le renforcement des relations avec le réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique** existantes sur le territoire, et bien entendu, je veux parler de **Jalles solidarité**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Table ronde : Autour de l'entretien de recrutement dans le cadre des « 10 ans du PLIE », permettant de mettre en avant ses compétences professionnelles, valoriser ses expériences et transformer ses freins en atouts...

Visites d'entreprises : Dans le cadre des actions promo-métier : ACOS, CHRONODRIVE, STERIS.

Ateliers : Permanence d'accueil d'un Chargé de Projets pour l'animation d'ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi à destination de tout Haillanais se présentant au Service Emploi de la Commune.

Electrik art : Action menée par Jalles Solidarité en lien avec les services techniques de la ville...

- 6 personnes sont intégrées sur des CDD d'insertion de 6 mois. Elles ont pour mission, l'embellissement des transformateurs ERDF, confiée à 2 équipes. Un travail sur le projet professionnel et la gestion des freins à l'emploi sont menés en parallèle.

Pour la partie budget, je passe la parole à Philippe Ribot.

Philippe Ribot : Le PLIE, c'est huit communes qui ont un budget avoisinant 1,2 millions d'euros. 1 million au bilan car il ne reprend pas la valorisation. C'est très compliqué le PLIE puisqu'il y a des contreparties, des structures accueillantes : les référents et un bilan 2011 qui reprend en compte la création d'un organisme intermédiaire qui reçoit le fonds européen.

Le résultat 2011 de 4 549 euros sur 1.2 million montre à la fois la justesse entre les emplois et les ressources, la totale affectation des fonds européens d'où la complexité de la gestion. Le fonds spécial européen, 500 000 euros par an environ, est acté pour des périodes de 3 ans. Nous sommes dans la période 2011-2013. Le protocole support du PLIE est à échéance de 2014. Pour information, la cotisation de la commune n'a pas été revalorisée depuis 3 ans (11 000 €).

Monsieur Dulout : *Pourrait-on avoir le ratio pour un contrat résolu, combien cela coûte de frais de structure ?*

Philippe Ribot : *On peut éventuellement diviser le nombre d'emplois trouvés par le chiffre encaissé. Il ne faut pas oublier que ce sont des fonds européens, donc ce n'est pas nous qui donnons. De plus, dans ce type de population, l'investissement est relativement lourd.*

Monsieur le Maire : *Les fonds européens servent là à quelque chose et j'espère que cela continuera.*

13. PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES DU CCAS

Marie-Christine Bernède : *Comme vous le savez, le Centre Communal d'Action Sociale dont le Maire est le Président de droit, dispose d'un budget qui lui est propre. Il est géré par un conseil d'administration composé d'élus et de représentants des Associations d'Usagers (personnes âgés, handicapés, famille, associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, etc.). Il intervient principalement dans trois domaines :*

- *l'aide sociale légale*
- *l'aide sociale facultative*
- *l'animation des activités sociales dans la commune*

En 2011, nous avons reçu 1 477 personnes. Pour les aides légales, nous avons instruit 48 dossiers d'aide sociale légale tel que l'APA (aide personnalisée à l'autonomie), l'APH (aide aux personnes handicapées).

Au-delà de sa participation obligatoire à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale, le CCAS a surtout une mission de prévention et de développement social. Ses interventions en matière d'aide sociale facultative sont le reflet de la volonté municipale de ne laisser personne au bord du chemin.

En 2011, le CCAS a suivi, dans le cadre de l'aide sociale facultative, 167 familles dont certaines ont été aidées plusieurs fois. Ces aides sont majoritairement destinées aux familles avec enfants et concernent :

- *les factures de cantine scolaire et de classe découvertes pour 378 € depuis les nouvelles grilles de facturation.*
- *les aides au paiement de loyer. Cela atteint une somme de 6 800 €, on voit que la crise passe par là et que les gens souffrent.*
- *les dépenses pour les fluides, eau, électricité, combustible : 2 433 €.*
- *la demande de chèques multi services, c'est-à-dire bien souvent l'aide alimentaire a concerné 62 familles pour un montant de 9 270 €. Le CCAS travaille à éviter que ces familles se retrouvent en situation d'aide d'urgence par un suivi attentif en partenariat avec l'association Saint Vincent de Paul qui aide les familles en difficulté par des paniers alimentaires.*
- *il a dû intervenir pour aider les familles dans des dépenses de santé (mutuelle, appareillage, frais hospitalier), soit 2 066 €.*

▪ à ceci, nous devons ajouter les aides aux licences sportives et culturelles (130 €), les bourses pour les collégiens, lycéens et étudiants (2 540 €).

Au final, le montant des aides facultatives allouées a été de 27 760 € pour l'année 2011.

Le CCAS a aussi en charge le logement social. A ce titre, nous avons reçu 197 personnes dont 135 nouvelles demandes (95 Haillanais), ce qui prouve que notre ville reste attractive et que malgré ses 22 % de logements sociaux, elle en manque encore pour satisfaire toutes les demandes.

Pour ce qui de la question des handicaps, de la mobilité et de l'autonomie des personnes, la ville du Haillan a pris des engagements forts. Elle a fait établir un état des lieux de l'accessibilité du bâti existant au Haillan. Les travaux sont en cours de réalisation. Une réunion pour faire le point sur ce dossier a eu lieu en octobre. La CUB y a présenté son plan d'accessibilité pour la voirie et les espaces verts.

La lutte contre l'isolement est aussi un objectif que s'est fixé le CCAS et se décline en plusieurs temps forts tout au long de l'année :

- le repas annuel est offert aux personnes âgées de 65 ans et plus et est accompagné d'un spectacle. Cet événement connaît un succès croissant.
- La sortie printanière pour les 65 ans et plus a vu 60 personnes au parc ornithologique du Teich.
- La ville du Haillan a de nouveau signé une convention avec l'ANCV afin d'organiser un séjour « vacances seniors » qui s'adresse aux 60 ans et plus en offrant des séjours de qualité à un prix tout à fait abordable. Le séjour a eu lieu pendant une semaine à Royan pour 360 € par personne tout compris, voyage, séjour, sorties, animations. Devant les retours enthousiastes qui ont été faits, l'opération est reconduite en 2012 (35 personnes sont parties le 23 septembre pour l'Aveyron).
- La journée des personnes âgées a été organisée dans le cadre de la semaine bleue, le 8 novembre. L'après-midi, de nombreuses personnes ont profité d'une conférence sur les loisirs à Bordeaux et ont assisté à un spectacle. Quelques résidents de la maison de retraite ont pu y participer.
- Tout au long de l'année, les personnes seules peuvent se retrouver le mercredi pour partager un repas. En moyenne, 22 personnes y participent, certaines étant transportées par le minibus de la commune.
- Des rencontres inter générations ont lieu tout au long de l'année entre les enfants des ALSH et les personnes qui mangent le mercredi au restaurant scolaire (Noël, galette, sortie ferme enfantine, pâques, tournoi de belote).
- Le jeudi, une vingtaine de personnes sont accompagnés dans une grande surface pour faire leurs courses. Ce service est très prisé car outre le transport au centre commercial, une aide véritable leur est proposée pour porter leurs paquets par le chauffeur du minibus.
- Dans le domaine de la santé, un courrier est envoyé chaque fin de printemps à toute personne de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées désirant être recensées en prévision de difficultés face à la canicule et aussi au grand froid : 53 personnes ont répondu au questionnaire. Pendant l'été, en cas de fortes chaleurs, ces personnes sont contactées par téléphone.
- Un atelier de gymnastique avec l'Association « A tout Age » a lieu les mercredis avec participation financière du CCAS. A ce jour, une douzaine de personnes y sont inscrites.
- En collaboration avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), une réunion d'information sur la prévention des chutes s'est déroulée en décembre. Une centaine de personnes environ étaient présentes.

- Enfin, le CCAS travaille en partenariat avec l'ADHM (Association d'Aide à Domicile du Haut Médoc) pour permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile en leur offrant des services comme l'aide à domicile ou la présence d'une auxiliaire de vie.

Ce rapide bilan du CCAS pour l'année 2011 est une façon de mettre en lumière cet outil politique incontournable de l'action sociale locale. Il est le moyen privilégié par lequel la solidarité peut réellement s'exercer grâce à un personnel qui se donne tout entier à sa mission et que je veux remercier ici pour le travail accompli, pour la qualité de l'accueil et de l'écoute toujours dans la discrétion et le profond respect de la personne humaine. Je tiens aussi à vous remercier, Monsieur le Maire et mes collègues élus qui, en votant le budget de la Ville, votent aussi la subvention qui permet au CCAS d'avoir les moyens de répondre aux missions qui lui sont confiées. En 2011, la subvention s'est élevée à 100 000 €. Je vous remercie de votre attention.

14. N°94/12 – JALLES SOLIDARITE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN MINI BUS

Rapporteur : Marie-Christine Bernède

Marie-Christine Bernède : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

15. N°95/12 – REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Rapporteur : Jean-Robert Lafaurie

Jean-Robert Lafaurie : Lecture de la délibération

Je voulais vous dire tout d'abord deux mots sur la rentrée scolaire qui s'est bien passée. Elle a eu lieu le mardi 4 septembre. Au niveau des effectifs, ils sont largement maîtrisés, même en dessous par rapport à ceux de l'année dernière (886 élèves à la rentrée 2011 / 876 élèves à la rentrée 2012). Le gros chantier, cette année, était celui de l'école élémentaire du Centre. Les équipes ont tenu leur pari, tout était prêt le jour de la rentrée. Lors de notre passage le premier jour avec Monsieur le Maire, nous avons constaté une grande satisfaction du directeur d'école, des enseignants, des parents d'élèves. Nous avons amélioré l'isolation phonique, l'isolation thermique et la cour qui a été à 80 % bitumée.

Monsieur Chajgne : Comment sont matérialisés les arrêts ?

Jean-Robert Lafaurie : Il y a les arrêts TBC et on va mettre en place des panneaux spécifiques avec « ramassage scolaire du Haillan ». On va aussi stabiliser les circuits car il y a des arrêts où il n'y a pas d'enfants.

Monsieur le Maire : C'est gratuit pour les enfants, mais cela coûte à la commune 25 000 € pour l'année (bus et personnel).

VOTE : UNANIMITE

16. N°96/12 – ORGANISATION D’UN SEJOUR DE SKI POUR L’ALSH LE RANCH – FIXATION DES TARIFS

Rapporteur : Jean-Robert Lafaurie

Jean-Robert Lafaurie : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

17. N°97/12 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Nicole Savignac

Nicole Savignac : Lecture de la délibération

Monsieur Chaigne : *Pourquoi y a-t-il un décalage d’un mois entre la création et la suppression ?*

Nicole Savignac : *C’est normal, c’est pour sécuriser juridiquement la procédure.*

VOTE : UNANIMITE

18. N°98/12 – PARC DU RUISSEAU – ECHANGE DE TERRAIN

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

19. N°99/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°27 DU PLAN LOCAL D’URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – LORMONT – PROJET D’EXTENSION MAISON DES SPORTS DES IRIS – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L’ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

20. N°100/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°28 DU PLAN LOCAL D’URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – MERIGNAC – RESTITUTION PLACES DE STATIONNEMENT RESIDENCE YSER – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L’ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

21. N°101/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°29 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – MERIGNAC – PROJET DE CITY STADE CAPEYRON – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

22. N°102/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°30 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – MERIGNAC – MISE AUX NORMES D'UNE DECHETTERIE PROFESSIONNELLE – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

23. N°103/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°31 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – PESSAC – PROJET DE LIAISON CYCLABLE LE LONG DU LARTIGON – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

24. N°104/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°32 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – SAINT AUBIN DE MÉDOC – PROJET DE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

25. N°105/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°33 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – TALENCE – DEPLACEMENT ECOLE TALENCAISE DE SPORTS MOTORISES (ETSM) – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

26. N°106/12 – REVISION SIMPLIFIEE N°34 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX – TALENCE THOUARS – COUVERTURE TERRAINS DE TENNIS – AVIS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5215-20-1 DU CGCT

Rapporteur : Bernard Lacoste

Bernard Lacoste : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

27. N°107/12 – ADHESION A L'ASSOCIATION VILLES INTERNET 2013

Rapporteur : Madeleine O'Presco

Madeleine O'Presco : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

28. N°108/12 – ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE VENTEILLE – CONVENTION DE MODALITES FINANCIERES DE PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, D'OUVRAGES DE COMPETENCE COMMUNALE

Rapporteur : Jean-Claude Conte

Jean-Claude Conte : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

29. N°109/12 – ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES + EXTENSION ET ADAPTATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE VENTEILLE – DEMANDE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES AUPRES DU S.D.E.E.G.

Rapporteur : Jean-Claude Conte

Jean-Claude Conte : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

30. N°110/12 – REFECTION TOITURE DU MOULINAT – DEMANDE D'AIDE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Rapporteur : Jean-Claude Conte

Jean-Claude Conte : Lecture de la délibération

Monsieur Dulout : *Une appréciation, je dirai : Enfin*

Monsieur le Maire : *Pour être plus positif, je dirai : Tant mieux. Les choses n'ont pas été aussi simples pour arriver à cela. Premièrement, la CUB n'avait pas la compétence, il a fallu attendre que la CUB ait la compétence Nature pour pouvoir financer. Cela annonce peut être notre future maison des sources.*

Jean-Claude Conte : *Je voulais ajouter une précision que ce montant des travaux ne touche qu'une partie de la toiture du Moulin. La partie qui servait de réserve nécessite des réparations tellement importantes (consolidation des murs et de la charpente) que le budget ne suffirait pas.*

VOTE : UNANIMITE

31. N°111/12 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIERE A L'INVESTISSEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Rapporteur : Evelyne Menvielle

Evelyne Menvielle : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

32. N°112/12 – MODIFICATION PÉRIMÈTRE NATURA 2000

Rapporteur : Jean-Alain Bouyssou

Jean-Alain Bouyssou : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

33. N°113/12 – CONVENTION 2012-2013 POUR LA PERMANENCE DE L'ESPACE INFO ENERGIE

Rapporteur : Jean-Alain Bouyssou

Jean-Alain Bouyssou : Lecture de la délibération

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le Maire : *C'était la dernière délibération. Avant de partir, je voudrais d'abord excuser Madame Riban de son absence et surtout vous dire deux mots sur notre voyage avec le comité de jumelage à Kalambaka. On a reçu un accueil très chaleureux. Je peux vous dire que la crise existe vraiment chez eux. On a vu des gens complètement désemparés, qui n'ont pas d'avenir et ils attendent le pire. Ils vous envoient bien sûr leur plus chaleureux salut et comptent sur une solidarité européenne.*

Evelyne MENVIELLE
Secrétaire de Séance

Bernard LABISTE
Maire, Vice-Président de la C.U.B.